



Fondation Suisse pour les Téléthèses
Stiftung für elektronische Hilfsmittel



FST

Fondation Suisse
pour les Téléthèses

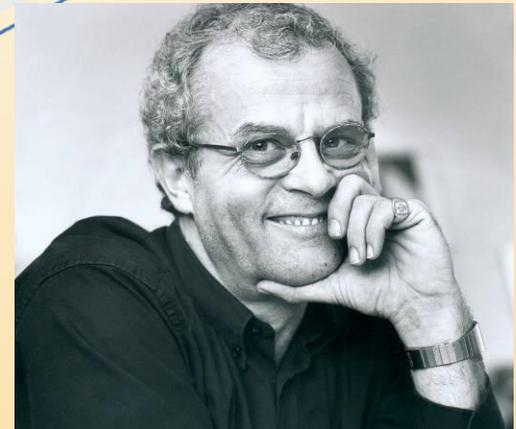
Un peu d'histoire...

Les Téléthèses: des aides précieuses pour les personnes privées de leur autonomie



1982 - FST

- Le 16 décembre 1982:
 - Création de la FST par :
 - Jean-Claude Gabus
 - La Fondation Cérébral
 - La Fondation Suisse pour les Paraplégiques,



Le cadre des activités de la FST

CAA

AEO

ECS

Mieux Vivre

COMMUNICATION AMÉLIORÉE ET ALTERNATIVE	ACCÈS ERGONOMIQUE À L'ORDINATEUR	CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT	MIEUX VIVRE
UNTERSTÜTZTE KOMMUNIKATION	ALTERNATIVE EINGABESYSTEME FÜR COMPUTER	UMWELTKONTROLLE	BESSERE LEBENSQUALITÄT
COMUNICAZIONE SOSTENUTA	ACCESSO ERGONOMICO AL COMPUTATORE	CONTROLLO DELL'AMBIENTE	VIVERE MEGLIO
 	 		

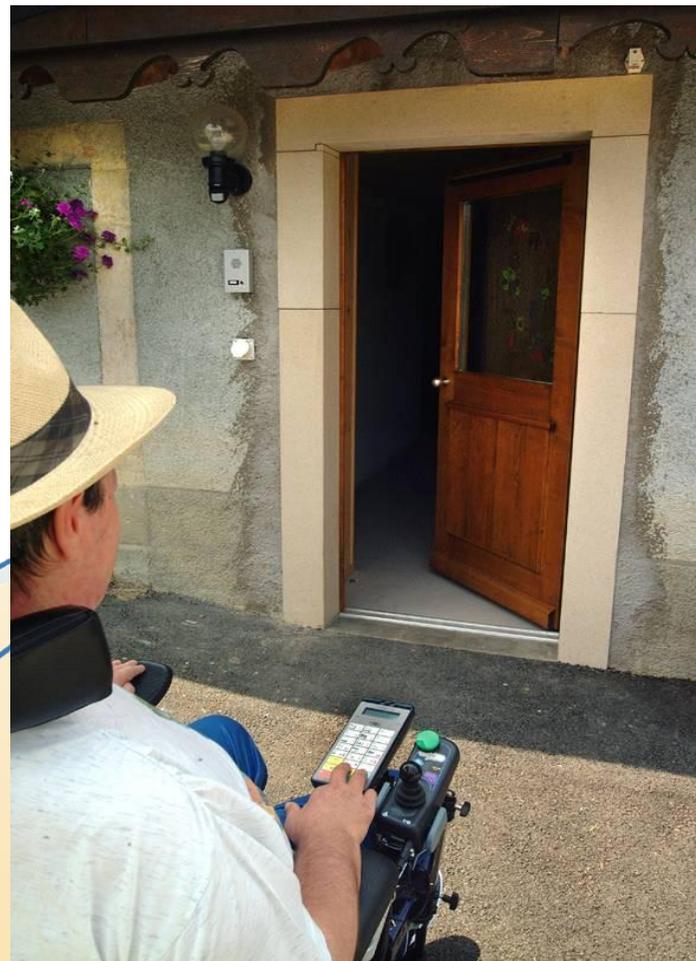
La Communication Améliorée et Alternative

Donner une voix à ceux qui ne parlent pas !



Le contrôle de l'environnement

- Télécommander portes, fenêtres, volets roulants, ascenseurs, appareils audio – visuels etc.



L'accès ergonomique à l'ordinateur

- Aider une personne à vaincre une difficulté bien particulière: établir la liaison entre son cerveau et celui de l'ordinateur.



Mieux Vivre !

- la téléphonie
- l'appel en cas d'urgence
- des appareils permettant de gérer diverses situations liées à des personnes sujettes à la maladie d'Alzheimer (aide-mémoire, surveillance, recherche, etc...)



La mission de la FST

Mettre la technologie au service des personnes handicapées physiques, polyhandicapées ou mentales.



La mission de la FST:

1) Mettre la technologie au service de la personne en situation de handicap



- **Evaluation des capacités et besoins**
- **Mise en place du système**
- **Formation de l'utilisateur et de son entourage**
- **Soutien à long terme**

- De par la loi, tout assuré qui remplit les conditions légales a droit à une prise en charge des moyens auxiliaires dont il a besoin de par son invalidité. **L'assurance invalidité (CH) ne rembourse toutefois que les appareils jugés simples et adéquats.**





Principe général

Droit à une qualité standard

L'assurance fournit des moyens auxiliaires simples et adéquats.

La personne assurée n'a pas droit à l'équipement optimal dans son cas particulier.

Réutilisation de moyens auxiliaires provenant d'un dépôt AI Avant d'accorder un moyen auxiliaire, il faut vérifier si un moyen adéquat pourrait être fourni par un dépôt...

Situation de l'Assurance Invalidité en Suisse

- **Stratégie pour corriger la situation déficitaire de l'AI :**
 - Intégration de la personne en situation de handicap
 - Détection précoce des maladies psychiques
 - **Améliorer l'autonomie de la personne en situation de handicap**
 - Soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

Situation de l'Assurance Invalidité en Suisse (au 31 décembre 2010)

● Structure des dépenses de l'Assurance Invalidité (CH)

– Prestations en espèces :	74.4%
• Rentes, indemnités journalières, allocations pour impotents, contributions individuelles aux institutions	
– Mesures individuelles de réadaptation :	15.6%
• Dont moyens auxiliaires :	2 %
– Dont moyens électroniques auxiliaires :	0.06 %
– Prestations collectives :	1.7%
– Divers :	8.3%

- La formation des conseillers FST et la mise à jour permanente de leurs connaissances professionnelles sont essentielles pour assurer la mise en place de moyens optimums quant à l'autonomie d'une personne handicapée



La mission de la FST:

- **2) La Recherche et Le Développement :**
 - La FST développera un appareil (Téléthèse) pour autant que la technologie désirée ou souhaitée ne soit pas déjà sur le marché



La FST: Une équipe pluridisciplinaire au service de la personne en situation de handicap

